

Loire
LE DÉPARTEMENT

Espace de dialogue

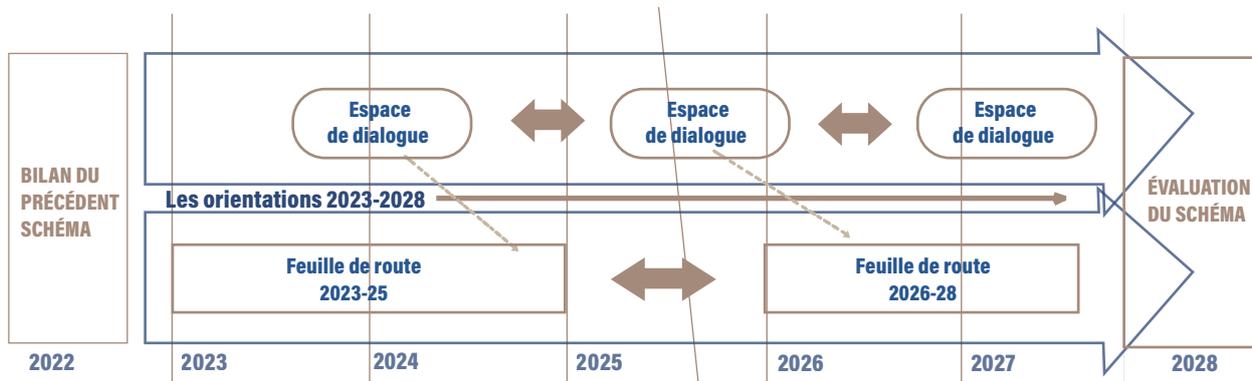
Concertation en ligne

Schéma
Départemental
de l'Autonomie
2023-2028

Sommaire

La place de l'espace de dialogue dans le Schéma autonomie	3
Pourquoi un espace de dialogue ?	4
Les objectifs recherchés et résultats attendus	5
Le déroulement de la session "Espace de dialogue" - La nécessité d'une inscription préalable - Le jour J de la session	6
À la suite de la session	7
Pourquoi participer ?	8
Qui peut participer ?	8
Comment participer ?	8
Comment inviter d'autres personnes à participer ?	8

Schéma départemental de l'autonomie 2023 -2028



La place de l'espace de dialogue dans le Schéma autonomie

L'élaboration du Schéma départemental de l'autonomie 2023-2028 comprend deux volets distincts mais complémentaires. La **feuille de route** qui donne un cadre général à la démarche et l'**espace de dialogue** qui donne un sens commun à l'ensemble des parties prenantes.

La feuille de route définit un ensemble de priorités qui s'appliqueront dans l'intérêt de la majorité. Il en résultera des objectifs qui se déclineront en actions à conduire. Ici, les individualités vont se fondre dans l'intérêt général.

L'espace de dialogue à l'inverse va réunir toutes les individualités autour d'un sens commun. Les actions et attentes de chacun, aussi diverses soient-elles se regroupent ici autour d'une ambition commune autour de l'autonomie. Par le dialogue et l'écoute de l'autre, les parties prenantes définissent les enjeux.

Les enjeux n'orientent pas directement les objectifs de la feuille de route, mais ils l'influencent progressivement et surtout ils orientent l'ensemble des actions vers une ambition commune. L'espace de dialogue est le moyen de créer cette culture commune autour d'un sens commun de l'ambition visée face à la perte d'autonomie.

De façon opérationnel, l'espace de dialogue se concrétise par l'organisation de sessions en ligne de 90 minutes, ouvertes à tout Ligérien intéressé.

Pourquoi un espace de dialogue ?

La participation citoyenne est aujourd'hui mise en avant dans tous les domaines ; la pression de la société est grande pour être partie prenante dans les décisions. Pourtant, si les intentions de faire participer la société est commune à toutes ces initiatives, dans les faits, la réelle implication des citoyens est souvent perçue comme décevante par une partie de ces mêmes citoyens qui ne se reconnaissent pas dans mesures qui en découlent.

Notre société se balance entre une attente forte de participation remettant en cause la représentativité et une exigence de représentativité pour conduire le changement, remettant en cause la participation citoyenne. Malgré des ambitions partagées, ces deux approches se retrouvent en concurrence.

Face à cet équilibre difficile, le Département ne pouvait ignorer l'attente de participation des citoyens mais en même temps, ne pouvait se passer d'une représentativité afin de construire et valider un plan d'actions réaliste et faisable. Au lieu de privilégier l'une ou l'autre option, nous avons choisi de chercher à répondre de façon différente aux deux volets. Ainsi, nous utilisons la représentativité dans le cadre d'une feuille de route qui permet d'élaborer un plan d'actions et faisons appel à la participation élargie pour construire une culture commune à tous. Ces deux objectifs ne sont pas antinomiques mais complémentaires, l'un influant l'autre et réciproquement.

Dans cette optique de participation, une méthodologie nouvelle, dépassant le cadre du simple questionnaire ou des groupes de travail, a été développée afin de concilier les attentes, nombreuses et variées des usagers et des professionnels.

Le Département de la Loire innove dans ce sens en installant un espace de dialogue à l'échelle du département. Celui-ci vise à installer une **démarche participative d'écoute et de partage entre tous les citoyens de la Loire.**

Les objectifs recherchés et résultats attendus

L'objectif de l'espace de dialogue est de (re)créer une culture commune où tout Ligérien peut se sentir partie prenante dans la construction du système d'accompagnement de la personne en perte d'autonomie. Il réunit une large assemblée de personnes du département (usagers, familles, professionnels, associatifs, etc.) autour d'un modèle représentant l'ambition de récupération face à une perte d'autonomie pour partager de façon consensuelle les enjeux à prioriser.

Les bénéfices d'une culture commune ont été largement rapportés dans le milieu des entreprises. L'alignement des actions autour d'une ambition commune potentialise l'effet de chacune d'entre elles. Le Département de la Loire regroupe autour de l'autonomie une multitude d'organisations, chacune ayant sa propre culture liée à son histoire, aux métiers, aux valeurs dominantes, aux éléments d'identification, à son positionnement face à la perte d'autonomie, à son processus de décision et style de management, à ses sources de pouvoir... Tous ces éléments induisent des comportements et des attitudes différentes face à une même situation et donnent à chaque institution une identité qui lui est propre.

L'utilisateur, quant à lui, passe au travers de ces différentes cultures qu'il doit apprendre à connaître lors de son parcours. Selon sa propre culture, il trouvera avec certains l'empathie et l'écoute autour de son projet tandis qu'avec d'autres, il peut subir un choc culturel contribuant à l'apparition de rupture de parcours. L'ambition de l'espace de dialogue n'est pas de changer les cultures des organisations mais de les fédérer autour d'une même ambition comme c'est déjà le cas pour certaines d'entre elles. En effet, certaines cultures étant plus proches les unes des autres font que certaines organisations collaborent plus facilement que d'autres. Cela est lié à la personnalité des dirigeants, à leur appartenance à un secteur spécifique ou encore à leur localisation géographique.

Arriver à créer une culture commune ne se décrète pas par une convention ou des réunions communes ; elle nécessite d'installer dans la durée, un rapprochement qui touche tous les acteurs du secteur, pas seulement les dirigeants ou représentants. L'espace de dialogue vise à créer les conditions propices à un rapprochement progressif des cultures. Le partage d'expériences autour d'une même vision du cheminement de la perte d'autonomie, va permettre à chacun de prendre en compte le regard des autres dans ses propres actions, conduisant progressivement à un alignement dans une ambition commune.

Ainsi, le résultat attendu de l'espace de dialogue n'est pas le changement radical mais il est de l'ordre de la tendance, de la mobilisation passive plutôt que de l'engagement. Il permet de rapprocher les organisations autour d'une même ambition, celle qui vise à dépasser la perte d'autonomie.

Le déroulement d'une session "Espace de dialogue"

Le premier espace de dialogue aura lieu au début de l'année 2024. La communication du premier événement se fera selon une approche virale (envoi du lien d'inscription par email), impliquant les partenaires du Département pour mobiliser leur réseau. L'horaire de ce premier espace de dialogue sera décidé en concertation avec le CDCA. Cet horaire pourra être modifié pour les prochaines sessions après évaluation de la première session.

La participation à l'espace de dialogue nécessite une inscription préalable

Les personnes intéressées (via un contact ou directement sur le site du Département) recevront un email avec un lien pour s'inscrire. Une fois connecté au site faisant suite au lien, la personne aura à remplir un court questionnaire pour nous permettre de mieux cerner la population participante. Les données recueillies sont gérées par le prestataire de l'événement qui met en œuvre les moyens adaptés de sécurité et de respect de la confidentialité en accord avec les références de la CNIL.

Une adresse email spécifique permettra aux potentiels participants de poser des questions. Ces questions / réponses viendront enrichir un FAQ - (foire aux questions) accessible sur le site du Département.

Les inscriptions restent ouvertes tant que le quota de participants n'est pas atteint.

Le jour de la session, les participants se connecteront via le lien indiqué dans l'email de confirmation de leur inscription.

Jour J de la session :

- Les personnes peuvent se connecter au site de la visioconférence 15 minutes avant l'horaire. Les participants sont accueillis dans une salle d'attente virtuelle où un petit film reprend les enjeux de l'espace de dialogue et sa place dans le Schéma autonomie.
- La session est ouverte et les personnes dans la salle d'attente entrent en groupe. La possibilité de rejoindre en retard est possible mais n'est pas recommandée bien évidemment. Les personnes n'ont pas la possibilité d'ouvrir leur micro.
- L'accueil officiel du Département est réalisé par le Président ou élu(e) en charge de l'Autonomie - environ 4 min
- L'animateur-technicien accueille les participants et explique le déroulement de la session et comment les personnes pourront voter - environ 3 min
- L'animateur-autonomie expose le pourquoi de la démarche et la raison de l'espace de dialogue. Il explique ensuite le modèle en "V" et son objectif pour créer une culture commune autour du projet d'amélioration du modèle - 15 min
- Les personnes sont appelées à voter leurs deux priorités d'amélioration par rapport aux éléments du "V" - 4 min
- Le résultat est affiché sur l'écran partagé et commenté rapidement par l'animateur-autonomie qui explique comment va se dérouler la répartition des participants en salles de 10 personnes - 4 min

- Les personnes sont réparties de façon aléatoire en salles virtuelles par groupe de 10 personnes ; chaque groupe dans chaque salle doit discuter sur les priorités - 1 min
- Dans chaque salle, les personnes se présentent et une personne se propose de conduire le groupe ; elle sera le rapporteur du groupe en salle plénière - 10 min
- Les personnes de chaque salle discutent pour arriver à un consensus sur deux priorités d'amélioration du modèle, chacun apportant sa vision - 20 min
- Les personnes reviennent en salle plénière - 1 min
- Chaque représentant des salles est appelé à voter la réponse de son groupe sur le dispositif - 4 min
- Le résultat est affiché à l'écran partagé et la comparaison avec le vote antérieur est commenté par l'animateur-autonomie - 5 min
- Un message institutionnel du Département remercie la participation et donne la perspective sur le Schéma départemental en cours - 4 min
- Les participants sont informés qu'un questionnaire leur sera adressé et la session est close (total 90 minutes).

À la suite de la session

Les participants recevront sur l'adresse email qu'ils auront mentionné lors de leur inscription, un questionnaire d'évaluation sur l'événement. Sur ce questionnaire, il leur sera demandé s'ils autorisent d'être contactés par téléphone afin de réaliser une évaluation plus approfondie de leur ressenti par rapport à la session. S'ils acceptent, ils indiqueront sur le questionnaire le numéro de téléphone de contact et le créneau horaire souhaité.

Toujours, via le canal des emails, un rapport leur sera transmis sur l'évaluation quantitative et qualitative. Un résumé de l'évènement sous la forme de "4 pages" sera disponible sur le site du Département.

Le Département informera par la suite la date de la prochaine session de l'espace de dialogue via la communication retenue par le Département (celle-ci variera en fonction des résultats de la première mobilisation).

Pourquoi participer ?

Participer à l'espace de dialogue, c'est déjà une contribution à l'inclusion !

En effet, l'inclusion des personnes en perte d'autonomie ne se fera que si elle n'est plus considérée comme ne concernant que des populations particulières. Définir des programmes, des actions destinées aux personnes en perte d'autonomie est fondamental et heureusement que ces actions existent. Mais ces interventions, aussi utiles et nécessaires qu'elles soient, doivent s'inscrire dans un cadre plus vaste, touchant l'ensemble de la population car la perte d'autonomie concerne ou bien va concerner directement ou indirectement tout Ligérien. Que cela soit vos parents, vos enfants, ou vos voisins ou amis, chaque jour ou presque, nous sommes confrontés à une situation de perte d'autonomie.

Se réunir au sein de l'espace de dialogue pour parler et partager sa vision, son approche, son expérience et écouter celle des autres est un acte qui aide à replacer le débat autour de la perte d'autonomie dans la vie de tous les jours. Chacun d'entre nous peut raconter une histoire autour de la perte d'autonomie s'il ne se considère ni plus ni moins comme une personne parmi tant d'autres. Et chaque histoire est un élément de la culture commune autour de l'autonomie.

La participation ne vous donnera pas les solutions qui peuvent répondre à votre situation mais elle vous permettra d'échanger sur votre vécu, votre ressenti face à la situation que vous vivez personnellement ou professionnellement.

Qui peut participer ?

L'espace de dialogue est ouvert à toute personne majeure qui résident dans la Loire, dans la limite des places disponibles. Que vous soyez une personne en perte d'autonomie, professionnel du secteur ou d'un autre secteur, quelle que soit votre position dans la société, votre participation sera la bienvenue. La notion de représentativité ici n'a plus lieu (d'autres instances existent avec vocation de représentativité) car l'ambition de l'espace de dialogue est de partager des regards, des histoires autour d'une ambition commune, celle qui vise à dépasser les limites de la perte d'autonomie.

Comment participer ?

L'inscription se fera directement via le lien internet qui sera communiqué et accessible sur le site du Département : www.loire.fr/espace-de-dialogue/inscription

Comment inviter d'autres personnes à participer ?

La participation de toute personne est possible dans la limite des places disponibles. Votre contribution à encourager la participation sera la bienvenue. Il vous suffit de communiquer le lien internet vers la page d'inscription. Rappelez-vous, l'enjeu n'est pas la représentativité mais la participation. Par avance, nous vous remercions de votre contribution.

Transmettez ce lien : www.loire.fr/espace-de-dialogue/inscription

Schéma Départemental de l'Autonomie 2023-2028